

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORSTIERS ET VOYAGEURS. ÉTUDE DE MŒURS.

II

Le Camp d'un Chantier.

(Suite.)

L'intérieur du logement des hommes de chantiers se compose d'ordinaire d'une seule pièce. Tout autour de cette pièce règne une rangée de lits ou *couchettes*, dont les ais sont fixés aux lambris. Le plancher des couchettes est formé de petits barrotins, recouverts d'une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins bien arrangée de branches de sapin, selon le *sybarisme* de l'occupant : un oreiller, dont ni la matière ni la forme ne sont prescrites par le règlement, et des couvertures de laine complètent la literie des *hommes de chantier*.

Un poêle, dont le tuyau traverse le toit, occupe d'ordinaire le centre du logis, entouré le soir de *mitasses*, de chaussettes, de mitaines qu'on fait sécher pour le lendemain. Une table à tréteaux, quelques sièges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quelques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du *camp*.

J'ai parlé des sièges : il en est une espèce particulière aux chantiers, laquelle prête aux formes les plus variées et les plus pittoresques : je connais certains ébénistes forestiers qui possèdent un talent remarquable dans ce genre de travail. Ces sièges sont confectionnés sans tour, et sans avoir recours au système coûteux et peu sûr des mortaises, clous, chevilles, vis et colle-forte. Les branches d'un sapin en forment les pieds (quelquefois les bras et le dossier) ; partie du tronc de l'arbre, façonné selon le goût et la patience de l'ouvrier, en constitue le siège. La chronique rapporte que le premier siège, *style chantier*, qui fut produit avait quatre pieds ; il était ainsi fait que quelqu'un, entrant le soir dans le *camp*, le prit tout bonnement pour la chienne du contre-maitre : de là vient qu'on nomme ce siège une *chienne*, et qu'il est, par conséquent, fort comme il faut de dire dans les chantiers, à celui qui se trouve de service à l'arrivée d'un étranger :—“ Présente donc une chienne à monsieur ” :—ou à l'étranger lui-même :—“ Monsieur, veuillez vous asseoir sur cette chienne. ”

Disons un mot, maintenant, du personnel des chantiers et de l'organisation sociale et hiérarchique de cette société des bois. Naturellement, le chiffre de la population varie selon l'importance de l'exploitation et la richesse de la portion de forêt soumise à cette exploitation ; mais si la population d'un chantier, quelque fut son chiffre, défilait devant vous dans l'ordre des préséances, voici le rang relatif que chacune de ses diverses classes occuperait : 1o le Contre-maitre, 2o les *bûcheurs*, 3o les charretiers, 4o les *clairieurs*, 5o le *Couque*.

Le contre-maitre et le *couque* sont des fonctionnaires uniques dans leurs attributions ; les autres sont des travailleurs, dont le nombre proportionnel varie selon les circonstances de temps et de lieux.

Le *contre-maitre* est le dépositaire absolu, par la volonté du *bourgeois* propriétaire, de l'autorité sociale de la communauté :

il pose et résout les questions, donne des ordres, tranche et agit selon son bon plaisir et ne doit compte de son administration qu'à celui qui l'a envoyé.

Le *Couque*, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement, sans préjudice à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contre-maitre.

Les *bûcheurs* abattent les arbres propres à l'exploitation, et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce. Dans les chantiers où l'on manufacture du *bois carré*, les *bûcheurs* se partagent en trois catégories : ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent qu'on appelle *piquiers*, et ceux qui finissent l'écarisage, lesquels reçoivent le nom de *dolours* ou de *grand'lèche*.

Les *charretiers* chargent les pièces de bois sur leurs traîneaux, de forme particulière, et les conduisent à la *jetée*, sur le bord de la rivière flottable la plus voisine. La *jetée* est ainsi appelée, parceque les pièces de bois, amassées dans cet endroit, sont précipitées toutes ensemble dans la rivière au printemps ; quand la fonte des glaces et de la neige permettent de commencer la descente vers le moulin à scie, ou le lieu de départ pour le port d'embarquement.

Les *clairieurs* débarrassent les endroits de *hâlage* des arbres et branches qui font obstacle ; ils établissent les chemins, les foulent avec les pieds, les arrangent avec la pelle et les entretiennent ainsi, tout l'hiver, dans le plus parfait ordre.

Les devoirs et les attributions de ces divers états, les droits et les prérogatives qui en découlent sont réglés et définis par les *Us et coutumes* des chantiers, sans constitution écrite et toujours sous le bon plaisir législatif, administratif et judiciaire du Contre-maitre.

Tous les détails, que je viens de résumer en peu de mots, je les avais étudiés au *camp* où nous avions fait étape, avec l'aide de notre excellent hôte le Contre-maitre, pendant que le *Couque* nous préparait un de ses meilleurs dîners, avec un zèle que je dois à la justice de reconnaître.

Je constate que nous dînâmes, que le dîner, fait en conscience et libéralement offert, fut accepté et mangé de même.

Ce dîner fut suivi d'un petit quart d'heure de récréation, après lequel notre caravane se remit en route.

Je ne cheminai pas longtemps dans la société de mes compagnons ; car notre destination n'était pas la même. Tout le convoi prit bientôt une *fourche de chemin* qui devait le conduire à un *camp*, où l'on devait arriver tard le soir ; et moi je continuai seul ma route, vers un établissement que j'avais de bonnes raisons de préférer aux autres.

III

François-le-Veuf.

J'arrivai au terme de ma course, bien avant l'heure ordinaire du retour de l'ouvrage et de la rentrée des travailleurs au *camp*. En approchant du logis, mes oreilles furent frappées par un chant d'une mélancolie douce, que modulaient une voix dont les accents avaient des larmes et allaient au cœur.

Je reconnus cette voix qui partait de l'intérieur de la cabane du chantier, pour l'avoir entendu dire le même air d'un lit de douleur, au milieu des enivrements délirants de la fièvre.

Après le prêtre, le médecin est celui de tous qui est le plus à même de comprendre les joies et les douleurs de la sensibilité. Il est peu des souffrances de la pauvre humanité qui ne s'étalent